

Une nouvelle gouvernance pour le syndicat mixte Provence verte Verdon

Réunis à Brignoles, vendredi, les élus représentant les quarante-trois communes de « Provence verte » et de « Provence Verdon » ont élu parmi eux ceux qui animeront le syndicat jusqu'en 2026

L'exercice peut sembler formel, puisqu'il résulte des nouvelles compositions des conseils municipaux et, tenant des communautés d'agglomération et de communes. Pourtant, il a de singulier qu'il nécessite une entente de coopération entre le « géant » Provence verte (plus de 100 000 habitants répartis dans 28 communes) et « Provence Verdon » (22 500 habitants, 15 communes).

Vendredi, il aura fallu moins d'une heure pour élire le nouveau président, le nouveau vice-président et le bureau exécutif du syndicat mixte Provence verte Verdon (SMPVV).

Le président sortant, Bernard Vaillot, ancien maire de Camps-la-Source, a pris une dernière fois la parole afin de remercier les agents et techniciens qui, durant les six dernières années, ont été à ses côtés pour mener à bien sa mission à la tête du syndicat.

« Nous avons appris à nous connaître et je tiens à dire que j'ai été très heureux de travailler avec vous. » En tant que doyen de l'assemblée, C'est à Gérard Fabre, maire de Garéoult, que revenait la charge de présider les scrutins. Jérémie Giuliano (maire du Val) et Catherine Delzers (troisième adjointe au maire de Brignoles) se tenaient prêts à tenir les rôles d'assesseurs.

Deux candidatures uniques

Pourtant, cette peine leur a été épargnée : à l'heure des déclarations de candidatures, seul Michel Gros (maire de La Roquebrussanne) se présentait à la présidence. Idem en ce qui concerne le poste de vice-président, pour lequel seul Bernard De Boisgeline (maire de Saint-Martin-de-Pallières)



Hervé Philibert, maire de Ginasservis et président de la communauté de communes « Provence Verdon », Michel Gros, maire de La Roquebrussanne et nouveau président du SMPVV, Bernard de Boisgeline, maire de Saint-Martin et nouveau vice-président du SMPVV, Bernard Vaillot, président sortant du SMPVV, et Didier Brémont, maire de Brignoles et président de la communauté d'agglomération « Provence verte ».
(Photo Hélène Dos Santos)

res) était en lice.

En l'absence de contestation, c'est donc sans vote et à l'unanimité que l'assemblée a entériné le résultat de ces élections.

Avant d'être officiellement élu, Michel Gros a rappelé qu'il avait eu l'occasion de travailler avec Bernard Vaillot et que, président du Parc naturel régional de la Sainte-Baume, il avait déjà été amené à

travailler en suivant les procédures administratives inhérentes aux dossiers intercommunaux et de territoire (Natura 2000, Siaep, Pays d'art et d'histoire, programme européen Leader, Schéma de cohérence territoriale, entre autres). « Je m'engage à poursuivre la mission entamée par Bernard Vaillot, dont je salue l'investissement et le travail. Je rencontrerai bientôt les

présidents de deux communautés afin qu'ensemble, nous définissions une feuille de route commune. » Michel Gros a également eu un mot pour le personnel du SMPVV : « Je vous connais déjà à peu près tous. Je serai attentif à vos besoins. »

Les statuts du syndicat imposant l'alternance des deux communautés aux postes de président et

vice-président, c'est logiquement à un élu de Provence Verdon que revenait le second. L'ancien président de la communauté de communes, Bernard De Boisgeline, endosse le rôle.

Les membres du bureau ont également été élus sans vote (voir ci-dessous), l'ensemble de l'assemblée accueillant leurs candidatures sans discussion.

En conclusion, Didier Brémont, maire de Brignoles et président de la communauté d'agglomération « Provence verte », comme Hervé Philibert, maire de Ginasservis et président de la communauté de communes « Provence Verdon », ont souhaité réaffirmer l'engagement de leurs structures au sein du syndicat mixte.

GUILLAUME JAMET
gjamet@varmatin.com

Les membres élus du comité syndical

Président : Michel Gros

Vice-président : Bernard de Boisgeline

Le bureau

(membres de Provence Verdon)

Hervé Philibert (membre de droit, président EPCI)

Nicolas Brémont

(membres de Provence verte)

Didier Brémont (membre de droit, président EPCI)

Chantal Lassoutanie (Brignoles)

Nicole Rullan (Correns)

Jean-Claude Félix (Rocbaron)

Gérard Fabre (Garéoult)

Franck Pero (Bras)

Jérémy Giuliano (Le Val)

Jacques Paul (La Celle)

Alain Decanis (Saint-Maximin)